



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

37 COM

WHC-13/37.COM/6

Paris, 3 mai 2013

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL MONDIAL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-septième session

Phnom Penh, Cambodge
16 - 27 juin 2013

Point 6 de l'Ordre du jour provisoire: Suivi de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Par ses décisions respectives, **36 COM 6** et **36 COM 9B**, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a demandé un rapport d'avancement sur les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial ainsi qu'un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), pour examen lors de sa 37^{ème} session en 2013. Considerant leurs liens étroits, ces deux rapports sont présentés ensemble dans ce document.

Projet de décision: 37 COM 6, voir Point III

I. SUIVI DE LA STRATEGIE DU PATRIMOINE MONDIAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. La stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35^{ème} session (Paris, 2011). La stratégie pour le renforcement des capacités a été développée sur plusieurs années par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités. Le travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du Gouvernement suisse qui a aussi fourni une expertise professionnelle. Lors de sa 36^{ème} session (Saint-Pétersbourg, 2012), le Comité a favorablement accueilli un programme d'accompagnement pour le renforcement des capacités, préparé par les Organisations consultatives et le centre du patrimoine mondial afin de mettre en œuvre une partie de la Stratégie globale.

A. Initiative de renforcement des capacités IUCN-ICCROM en cours

2. Le projet, cogéré par l'UICN et l'ICCROM en consultation avec l'ICOMOS et avec le financement du Gouvernement suisse, est à sa dernière année de mise en œuvre. Le projet est un effort collectif par les Organisations consultatives pour fournir une réponse coordonnée aux besoins de renforcement des capacités au sein du système du patrimoine mondial.
3. Durant la période de septembre 2012 à mars 2013, ont été menés les ateliers suivants pour les professionnels du patrimoine naturel et culturel afin d'assurer une meilleure compréhension de la Convention du patrimoine mondial et de ses processus. Le but de ces ateliers était de renforcer les réseaux techniques des Organisations consultatives pour les régions impliquées. Pendant la période des 3 ans du programme, 91 professionnels de 57 pays ont pris part des 7 ateliers mis en œuvre (cette activité correspond à l'Action 2.8 de la WHCBS).
 - a) Du 17 au 22 septembre 2012, un atelier régional du patrimoine mondial pour la région de l'Asie et du Pacifique a eu lieu à Shanghai en Chine, en collaboration avec le centre de catégorie 2: Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche en Asie et au Pacifique (WHITR-AP).
 - b) Du 18 au 23 novembre 2012, un atelier régional du patrimoine mondial pour la région des Etats arabes a eu lieu à Tunis en Tunisie, en collaboration avec le centre de catégorie 2 : le centre régional arabe du patrimoine mondial (ARC-WH) et l'Institut national du patrimoine (Tunisie). Cet atelier s'adressait aux professionnels francophones.
 - c) Du 18 au 22 mars 2013, un atelier régional du patrimoine mondial combiné pour les régions de l'Amérique latine et de l'Europe de l'est a eu lieu dans les quartiers généraux de l'UICN à Gland, en Suisse.
4. Du 11 au 13 juin 2012, l'ICCROM et l'UICN ont rencontré le personnel et le corps enseignant du programme d'études du patrimoine mondial à l'Université technologique de Brandebourg, à Cottbus en Allemagne, afin de procéder à une évaluation participative de son programme de Master. L'évaluation a été conçue pour aider l'université à renforcer ses cours du patrimoine mondial et pour créer des possibilités de partenariats entre les Organisations consultatives et le programme. A la suite de cette évaluation, des représentants de l'ICCROM (en décembre 2012) et de l'UICN (en janvier 2013) ont

participé en tant que conférenciers pour le cours sur la gestion des biens du patrimoine mondial (cette activité correspond aux Actions 1.3 et 3.4 de la WHCBS).

5. En juin 2012, le troisième numéro de la Lettre d'information sur le renforcement des capacités pour le patrimoine mondial a été publié et distribué lors de la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial. (Cette activité correspond aux Actions 10.2 et 10.3 de la WHCBS).

B. Programme du patrimoine mondial de l'ICCROM : l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial

6. Dans le cadre de son programme, l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial, l'ICCROM a mis en œuvre une formation de deux semaines sur les évaluations des impacts du patrimoine pour les biens culturels en collaboration avec le WHITR-AP et l'ICOMOS. Le cours a eu lieu à Lijang en Chine, et a aussi bénéficié du soutien du gouvernement local. Seize participants internationaux ont pris part au cours (cette activité correspond aux Actions 3.3, 3.4, 3.6 et 5.2 de la WHCBS).
7. L'ICCROM a aussi continué à mettre à jour sa base de données de formation qui contient des informations sur les opportunités régulières de formation pour le patrimoine mondial et pour la conservation du patrimoine culturel en général. Le site internet de l'ICCROM contient aussi une base de données des événements (rencontres, séminaires et ateliers) et une section des annonces classées qui contient des informations sur d'autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine.

C. Stratégies régionales de renforcement des capacités

8. Le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les Etats parties intéressés sont aussi en train de travailler sur le développement et la mise en œuvre des stratégies régionales pour le renforcement des capacités comme préconisé par la WHCBS. Le WHITR-AP travaille actuellement avec les Etats parties dans la région Asie afin de développer une nouvelle stratégie pour le renforcement des capacités basée sur les résultats de l'exercice du rapport périodique. Un cours sur les propositions d'inscription s'est tenu à Bali en Indonésie comme résultat du rapport périodique. L'unité de l'Europe et de l'Amérique du Nord du Centre du patrimoine mondial travaille actuellement avec des Etats parties de la sous-région de l'Europe de l'Est sur une stratégie pour le renforcement des capacités. Dans la région des Etats arabes, le centre de catégorie 2 ARC-WH et le programme ATHAR (mis en œuvre par l'ICCROM) conduisent des activités de formation pour le bénéfice de la région. En Afrique Subsaharienne, le centre de catégorie 2 : Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) vient d'initier un nouveau programme sur l'amélioration de la réponse aux risques de catastrophe dans la région. La région de l'Amérique Latine, qui va présenter son rapport périodique en 2013, va développer une stratégie au cours de l'année prochaine (cette activité correspond à l'Action 1.6 de la WHCBS).

D. Mise en œuvre du programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

9. Suivant la présentation du programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités au Comité du patrimoine mondial lors de sa 36^{ème} session, l'ICCROM, en partenariat avec les autres Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial, a continué la mise en œuvre d'activités planifiées existantes, et a commencé à travailler pour trouver les financements nécessaires pour exécuter le programme. Les activités prioritaires identifiées dans le programme incluent la mise en œuvre de cours

sur le management du patrimoine culturel et naturel, la création de matériel de référence et d'orientation pour les Etats parties, la programmation de courts ateliers sur les thèmes clés du patrimoine mondial et le renforcement continu des réseaux des Organisations consultatives. Il est prévu qu'il y aura un besoin de 270,000 dollars EU approximativement, pour la mise en œuvre des activités pour 2013, et de 850,000 dollars EU par an - à partir de l'année prochaine - pour la mise en œuvre complète (dont 400,000 dollars EU pour la mise en œuvre des activités prioritaires). A ce jour, le Gouvernement suisse a exprimé un intérêt à continuer son soutien du renforcement des capacités, et des discussions sont en cours. Il y a un besoin pressant, toutefois, pour d'autres Etats parties, ainsi que d'autres organisations potentielles de financement et de mise en œuvre avec un intérêt pour le renforcement des capacités, à contribuer à la mise en œuvre du programme global afin d'atteindre une masse critique de financements pour que le programme atteigne ses objectifs.

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES CENTRES DE CATEGORIE 2

10. Comme il ressort de la Partie I ci-dessus, les centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial sont un des acteurs clés pour la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS). La Partie II de ce document présente les évolutions récentes concernant leurs activités en plus détaillé (Section E), et notamment les résultats de leur troisième rencontre de coordination, ayant eu lieu à Oslo du 5 au 8 mars 2013 (Section F).

E. Principales évolutions depuis la 36^{ème} session du comité

11. Quelques-unes des principales évolutions liées aux centres de catégorie 2, depuis la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, sont reliées au suivi de l'Audit menée par le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO (IOS) en 2011 et au progrès réalisé dans la mise en œuvre des décisions relatives prises par le Conseil Exécutif de l'UNESCO (190 EX/18 Partie I).
12. Ceux-ci ont inclus une recommandation de la Conférence générale, lors de sa 37^{ème} session (automne 2013), de modifier l'actuelle Stratégie globale intégrée pour les centres et instituts de catégorie 2, afin de renforcer d'avantage les procédures d'établissement, de surveillance et de renouvellement des centres de catégorie 2. Ceci devrait améliorer l'alignement des programmes des centres de catégorie 2 avec les objectifs généraux et les stratégies sectorielles de l'UNESCO (par exemple la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités) et réduire le coût pour l'UNESCO du maintien du réseau en termes de ressources humaines et financières.
13. Dans ce contexte, les centres de catégorie 2 ont été invités à appliquer l'approche de la Gestion axée sur les résultats (GAR) utilisée par l'UNESCO, dans la planification et la mise en place de leurs activités. En même temps, il a été décidé qu'un nouveau système de rapport sur les centres de catégorie 2 sera établi dans SISTER¹, y compris sur leur cout pour l'Organisation. Les informations sur les huit centres de catégorie 2 ont été donc saisies par le Centre du patrimoine mondial dans SISTER pendant les mois de février et de mars 2013.
14. Parmi les considérations à l'étude, la soumission des nouvelles propositions pour les centres de catégorie 2 à l'examen des organismes subsidiaires de l'UNESCO concernés, avant que celles-ci ne soient portées à l'attention du Conseil Exécutif. Dans la mesure où le patrimoine mondial est concerné, ceci voudrait dire que les nouvelles propositions pour

¹ SISTER (Système d'information sur les stratégies, les tâches et l'évaluation des résultats) est l'outil de rapport en ligne, mis en place à l'UNESCO.

les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial auraient besoin d'obtenir le feu vert du Comité du Patrimoine mondial en premier pas dans le processus, avant qu'une étude de faisabilité ne soit menée.

15. D'autres évolutions importantes sont liées aux différents processus en cours au sein de chaque région, notamment en relation aux exercices du rapport périodique. Dans ce contexte, les centres de catégorie 2 mettent en œuvre les décisions prises par le Comité lors de sa dernière session à Saint-Petersbourg (**36 COM 9B**, **36 COM 10A** et **36 COM 10B**) leur demandant de travailler avec le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives pour le développement des programmes régionaux pour le renforcement des capacités, ainsi que pour les inventaires des centres de formation du patrimoine dans toutes les régions.
16. Des rapports individuels ont été préparés par chaque centre de catégorie 2, incluant les informations sur son mandat, les statuts d'établissement de son système de gouvernance ainsi que sur les activités récentes et en cours, notamment en relation à la décision du Comité mentionnée ci-dessus².
17. En ce qui concerne les deux centres qui en 2012, n'avaient pas encore terminé les processus légaux et administratifs requis pour la signature de l'Accord avec l'UNESCO, nommément ceux d'Italie et d'Espagne, les difficultés subsistantes sont apparemment en cours de résolution. L'établissement formel de ces deux centres, devrait donc avoir lieu avant la fin de l'année en cours.
18. En même temps, une évaluation de la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF) est actuellement en cours par un cabinet de conseil indépendant. Cette évaluation, prévue dans l'Accord signé entre la Norvège et l'UNESCO et gérée par le Ministère norvégien de l'environnement en étroite consultation avec le Centre du patrimoine mondial, va servir de base pour permettre au Conseil Exécutif de l'UNESCO, à la fin de l'actuelle période de l'Accord (2014), de prendre une décision concernant le renouvellement du statut de centre de catégorie 2 pour la NWHF.

F. Troisième rencontre annuelle de coordination des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial (Oslo, 5-8 mars 2013)

19. Une troisième rencontre annuelle de coordination des centres de catégorie 2 a eu lieu à Oslo (Norvège), du 5 au 8 mars 2013, organisée par la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF), avec le soutien financier du Ministère norvégien de l'environnement. Les huit centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, les trois Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial y étaient tous représentés.
20. La rencontre a offert une excellente opportunité d'échanger les expériences et de planifier des activités communes et surtout de présenter les concepts clés et les processus de l'approche GAR aux centres de catégorie 2, comme demandé par le Conseil Exécutif de l'UNESCO. Ceci a été réalisé à travers un atelier spécifique facilité par un membre du personnel du Bureau pour la planification stratégique de l'UNESCO.
21. L'atelier GAR a été suivi d'une discussion sur les implications de l'introduction de ce nouvel outil sur les centres de catégorie 2, ce qui a abouti à plusieurs suggestions et décisions intéressantes. Ces dernières ont inclut le désir de renforcer les synergies et la coopération au niveau régional entre les centres de catégorie 2 et les chaires UNESCO, les réseaux régionaux de l'UICN et les comités nationaux de l'ICOMOS et, au niveau thématique, avec l'ICCROM, les comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS et les réseaux UNITWIN UNESCO.

² Ces rapports sont disponibles (dans leur langue originale) sur le site internet du Centre du patrimoine mondial (voir : <http://whc.unesco.org/en/category2centres/>).

22. Finalement, les représentants des centres de catégorie 2 ont tenu des rencontres bilatérales et trilatérales entre eux, pour discuter l'avancement des initiatives communes déjà approuvées l'année passée et/ou pour planifier et développer de nouvelles activités en coopération³.
23. Les résultats principaux de cette troisième rencontre des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, comme indiqué aussi dans les recommandations approuvées, ont été les suivants :
- a) Une plus forte intégration et coordination entre ces institutions, dont les représentants sont en train de développer une relation de travail plus étroite et sont en train de constituer un véritable réseau. Cela donne, de façon croissante, naissance à plus d'initiatives communes et d'échanges d'expériences ;
 - b) La décision, par tous les centres de catégorie 2, de réviser leurs stratégies et planification en appliquant l'approche GAR, conformément à la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, avec le soutien de l'UNESCO et de présenter ces stratégies révisées pour discussion commune lors de leur prochaine rencontre en 2014 ;
 - c) La décision de réviser - dans le futur et en se basant sur les stratégies et les plans individuels - la stratégie sectorielle existante pour les centres de catégorie 2, pour la partie concernant le patrimoine mondial, afin de renforcer l'identité et l'image de ce réseau et d'intégrer des orientations pour son développement et son expansion futurs (lacunes et opportunités, etc.);
 - d) La décision de continuer les initiatives conjointes en cours et de développer de nouvelles activités en coopération;
 - e) La décision de tenir leurs prochaines rencontres de coordination au Brésil (2014), au Mexique (2015), en Chine (2016) et en Afrique du Sud (2017).
24. L'intégration de l'approche GAR par les centres va offrir une très bonne opportunité pour assurer la liaison de leurs activités aux priorités établies par le Comité du Patrimoine mondial et les programmes régionaux qui ont émergés du rapport périodique. Ainsi, ils pourront contribuer directement aux « résultats attendus » définis dans le prochain C5, ainsi qu'aux objectifs identifiés dans le « Plan d'Action Stratégique 2012-2022 », approuvé par l'Assemblée Générale des Etats parties à la Convention lors de sa 18^{ème} session en 2011.

III. PROJET DE DECISION

Projet de décision : 37 COM 6.B

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC-13/37.COM/6,*
2. *Rappelant les décisions 35 COM 9B, 36 COM 6 et 36 COM 9B, adoptées respectivement lors de ses 35^{ème} (UNESCO, 2011) et 36^{ème} (Saint-Petersbourg, 2012) sessions,*

³ Le rapport complet de la réunion est accessible sur : <http://whc.unesco.org/en/category2centres/>.

3. *Accueille favorablement le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) et dans les activités de renforcement des capacités menées en 2012 et 2013 ;*
4. *Remercie le Gouvernement suisse pour son soutien continu pour la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités ;*
5. *Appelle tous les Etats parties et autres organisations intéressées par le renforcement des capacités à fournir des financements et à soutenir autrement la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et ses programmes associés aussi bien au niveaux internationaux que régionaux;*
6. *Reconnait le rôle très important que jouent les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial dans la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), et leur potentiel à contribuer d'avantage au renforcement des capacités en général ;*
7. *Accueille favorablement le progrès réalisé par tous les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial dans la mise en œuvre de leurs activités ainsi que les résultats de leur troisième réunion de coordination (Oslo, 5-8 mars 2013), notamment la décision collégiale de réviser – avec le soutien de l'UNESCO – leurs stratégies et plans en appliquant l'approche de la Gestion axées sur les résultats (GAR) afin d'assurer que leurs activités soient liées aux objectifs généraux de l'UNESCO et aux priorités établies par le Comité ;*
8. *Salue en outre la proposition de renforcement des synergies et de coopération au niveau régional entre les centres de catégorie 2 et les chaires UNESCO, les réseaux régionaux UICN et les comités nationaux ICOMOS, et au niveau thématique avec l'ICCROM, les comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS et les réseaux UNESCO UNITWIN ;*
9. *Remercie la Fondation nordique du patrimoine mondial (Oslo, Norvège) pour avoir accueilli la troisième réunion annuelle de coordination des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, avec le soutien financier du ministère de l'environnement norvégien ;*
10. *Demande au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 38^{ème} session en 2014.*